

Compte rendu – Comité pédagogique

20 novembre 2025 14h/16h- Salle du Conseil, bâtiment A0 Faculté de Santé

Version corrigée du 26.11.2025

Participants

Florent Destruhaut, Sébastien Boyer, Marie-Pierre Baduel, Fanny Vardon, Daniel Cussac, Fabien Despas, Sophie Girod-Fullana, Christophe Pasquier, Gregory Pugnet, Charlotte Rouzaud-Laborde, Paul-Junior Songue-Kingue, Laurent Marty, Valérie Martin-Lacroix, Guillaume Besin

Ordre du jour

1. Élection du Président du Comité Pédagogique (*20 minutes*)
Point animé par M. Sébastien BOYER
2. Enquête sur les pratiques informationnelles des étudiants
Présentation par M. Laurent MARTY, Directeur adjoint Service Commun de la Documentation (SCD)
3. Articulation réflexive et opérationnelle du Comité Pédagogique avec les chargés de mission
Présentation générale des nouveaux chargés de mission
4. Réforme des études de santé
Présentation du communiqué de presse du 20 octobre 2025
« Concertation nationale pour un modèle simplifié, lisible et équitable »
(accès aux études de Santé)
5. Perspectives
Questions diverses

1. Élection du Président du Comité pédagogique

Suite à l'élection du Pr Fabrice Muscari au poste de Doyen de la Faculté de Santé, un nouveau président devait être élu. Mr Sébastien Boyer, responsable administratif fait état des statuts de la commission.

- **Candidature reçue** : Florent Destruhaut (PU-PH) avec propositions comme Vice-Président(e)s : Charlotte Rouzaud Laborde (MCU-PH), Emile Escourrou (MCU Médecine Générale)
- **Participants au vote** : 13 votants (dont 3 procurations).
- **Résultat** : Florent Destruhaut est élu président du Comité pédagogique avec **13 voix sur 13**

Président : Florent Destruhaut (PU-PH)

Vice-Présidente : Charlotte Rouzaud Laborde (MCU-PH)

Vice-Président : Emile Escourrou (MCU Médecine Générale)

2. Présentation des résultats d'enquêtes sur les pratiques informationnelles des étudiants (Intervenant : M. Laurent Marty, Directeur adjoint du Service Commun de la Documentation - SCD)

M. Marty présente les résultats des différentes enquêtes menées auprès des étudiants concernant leurs pratiques informationnelles.

Les résultats détaillés figurent dans le diaporama joint au présent compte rendu.

Les éléments synthétiques sont les suivants :

Fréquentation et formations

- Les bibliothèques restent un lieu fortement plébiscité : 1 220 002 entrées en 2024 (+8,75 %).
- 727 heures de formations ont été dispensées à 7 726 étudiants (+23 %).

Évolution des usages documentaires

- Baisse des emprunts physiques, au profit d'une hausse des usages en ligne.
- Les réseaux sociaux deviennent l'une des principales sources d'information générale des étudiants (données 2022).
- Une méconnaissance croissante des ressources financées par l'université est constatée :
 - Certaines bases documentaires, dont le coût peut atteindre 40 000 €, sont très peu utilisées.

Usage des réseaux sociaux pour les études

- Les étudiants recourent massivement aux réseaux sociaux pour compléter leurs cours :
 - Instagram continue sa progression comme réseau préféré.
 - YouTube reste une ressource majeure, notamment pour les vidéos courtes et ciblées.
 - TikTok connaît une forte progression : de <3 % en 2022 à >25 % aujourd'hui.
- Étudiants et enseignants utilisent préférentiellement des ressources personnelles ou plateformes externes (YouTube, TikTok, Instagram).
- L'usage de Google Scholar masque l'origine universitaire des ressources, entraînant une moindre valorisation des ressources financées par l'université.

Enquête OVE – Usage de l'intelligence artificielle

- Forte augmentation de l'usage de l'IA :
 - 55 % des étudiants l'utilisaient en 2023, contre près de 78 % en 2024.
- 78 % des étudiants jugent l'IA bénéfique pour leurs études.
- Usages principaux :
 - Rédaction ou correction de texte
 - Aide au code informatique
 - Recherche de ressources documentaires
- Les résultats sont publiés sur le SID.

Enquête « Les enseignants et la documentation » – Printemps 2025

- 272 répondants
- 85 % des enseignants ne connaissent pas les ressources documentaires en ligne disponibles.
- Ils ne les utilisent pas pour préparer leurs cours et les recommandent peu à leurs étudiants.

Axes de travail identifiés par le SCD

- Mieux faire connaître les ressources financées par l'université.
- Faciliter leur intégration dans les enseignements et leur prescription par les enseignants.
- Accroître la participation des enseignants aux choix des ressources.
- Développer des formes de ressources mieux adaptées aux pratiques étudiantes.

Enquête qualitative à venir & Contacts

Communication :

- Améliorer la connaissance et la prescription des ressources auprès des enseignants.
- Renforcer la diffusion de l'offre documentaire auprès des étudiants.

Documentation :

- Accroître la participation des enseignants aux choix des ressources.
- Faciliter l'accès (bibliographies enrichies, nouvelles fonctionnalités...).
- Contact : benedicte.de-volontat@univ-tlse3.fr

Soutien à la pédagogie :

- Le Département de Formation aux Compétences Informationnelles peut accompagner l'intégration des ressources dans les enseignements.
- Proposition de webinaires, capsules vidéo...
- Contact : fabienne.rosier@utoulouse.fr

Responsable du pôle informatique et outils documentaires :

- Soraya Demay
- Contact (questions technique) : soraya.demay@utoulouse.fr

Propositions du comité pédagogique à la suite de la présentation

Suite à cette enquête, le comité pédagogique met en évidence un certain nombre de points de propositions :

Réallocation budgétaire

- Envisager de réallouer une partie du budget consacré aux ressources peu utilisées vers la valorisation de contenus internes.

Mobilisation du comité pédagogique

- Sélectionner et promouvoir les ressources pédagogiques pertinentes.
- Les intégrer dans les enseignements.
- Coordonner ces choix stratégiques avec le SCD.

Recrutement d'ingénieurs pédagogiques

Le comité souligne la nécessité urgente de renforcer l'équipe pédagogique, notamment en vue des réformes à venir :

- Adaptation à la réforme de l'accès aux études de santé (ex : mise en place éventuelle d'une licence générale santé).
- Augmentation prévisible des effectifs.
- La faculté compte 17 000 étudiants et 600 enseignants-chercheurs, mais manque de personnels dédiés à la production de contenus pédagogiques (capsules vidéo, supports multimédias...).

Implication du comité pédagogique dans les projets numériques

- Participation à la refonte du site internet de la Faculté
- Participation à la création d'une plateforme numérique centralisée dans le cadre de la refonte du site de la Faculté de Santé.
 - Une présentation dédiée est prévue lors de la prochaine réunion.

- Contribution à l'élaboration de demandes argumentées à destination du comité exécutif et des instances universitaires.

Développement de projets étudiants–enseignants

- Mise en place de Cafés Santé, tables rondes ou événements thématiques, en lien avec le centre de documentation, pour valoriser des initiatives pédagogiques étudiantes et/ou enseignantes.

3. Articulation entre la Commission Pédagogique et les chargés de mission

De nouvelles missions ont été créées au sein de la Faculté de Santé. Elles travailleront en coordination avec le comité pédagogique :

- **I2N** : Innovation, Intelligence Artificielle et Numérique (Pr Ferré, Dr Hamdi), incluant l'intégration de l'IA comme outil pédagogique.
- **Campus AMIS** (Pr Abbo, Pr Valéra) : Apprentissage aux Métiers Interventionnels de la Santé.
- **Mission “Attractivité des carrières hospitalo-universitaires”** (Pr Despas) pour répondre par exemple aux difficultés de recrutement.

A noter qu'une slide de mise à jour des commissions et chargés de mission sera présentée à la prochaine séance du comité pédagogique (avec précision des statuts du comité pédagogique).

4. Réforme des études de santé

Plusieurs réformes sont en préparation et nécessitent une anticipation locale. Les éléments synthétiques sur l'évolution des modalités d'accès aux études de santé (présentation du 20.10.2025 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et le Ministère de la Santé) (présentation jointe dans le diaporama en PJ du CR)

Quelques éléments soulevés par ces communiqués :

Accès aux études de santé (2026-2027)

- Possibilité de remplacement du modèle PASS/LAS par une licence santé unique ?
- Groupes de travail nationaux actifs, mais manque actuel de consensus ?
- La faculté devra préparer sa propre méthodologie pour s'adapter à la réforme qui sera retenue.
- Évocation des modèles pédagogiques mis en place à l'UPEC avec une Licence Sciences pour la Santé (avec possibilité d'accéder aux filières médicales MMOP et paramédicales).

5. Questions diverses

Mme Valérie Lacroix (département MMP) propose pour les prochaines séances du comité pédagogique, d'inclure les points suivants dans les objectifs de travail :

- Point sur l'universitarisation de la maïeutique
- Licence Sciences pour la Santé (LSS) :
 - Fin de l'expérimentation en 2026.
 - Possibilité d'intégrer 3000 à 4000 étudiants des IFSI territoriaux.
 - Préparation de nouvelles maquettes (réadaptation, sciences infirmières).
- Dématérialisation des examens sur tablette :
 - Déjà engagée pour toutes les filières paramédicales.

- Mode hybride papier/tablette en S1 pour limiter les risques.
- Objectif : dématérialisation complète et examens à distance pour les IFSI.
- Point de vigilance : risque de triche via IA sur les ordinateurs personnels.
- Intégration des IFSI : toujours incertaine pour 2026 ; rend difficile la planification des ressources.

Perspectives et objectifs du Comité pour 2026

Objectifs généraux

- Élaborer des propositions dans le cadre d'une possible réforme des études de santé (Licence Générale Santé ?)
- Communiquer chaque mois sur une initiative pédagogique (enseignante ou étudiante).
- Assurer la coordination avec les missions I2N, TrEE, Campus AMIS, etc.
- Produire un cahier des charges visant à soutenir les innovations pédagogiques (campus métavers, événements, projet immobilier, etc.).

Objectifs spécifiques (checklist)

- Être informé du lancement du volet qualitatif de l'enquête sur l'usage de la documentation (SCD)
- Formaliser une demande d'ingénieurs pédagogiques supplémentaires.
- Informer sur les statuts du comité.
- Intégrer une plateforme centralisée de ressources pédagogiques dans la refonte du site internet
- Se rapprocher de l'UPEC pour obtenir la maquette de la "licence Sciences pour la Santé".
- Définir une trame de travail pour la réforme de l'accès aux études de santé (avec des propositions concrètes pour mai-juin 2026).

Points à traiter pour la prochaine réunion du comité pédagogique :

- Présentation des lignes directrices (ministères – GT) concernant la réforme de l'accès aux études de santé → stratégie du comité à définir ;
- État des besoins en pédagogie numérique / hybride ;
- Points spécifiques MPP (à la demande de Mme Valérie Lacroix) : universitarisation de la Maïeutique ; examens dématérialisés ; Licence Sciences pour la Santé (LSS) – fin de l'expérimentation.

Clôture de la séance

Le comité pédagogique a pris fin le jeudi 20 novembre à 16h et s'est poursuivi par un moment de convivialité propice aux échanges et au renforcement des liens entre les membres.

P.-J. : (1)

- Diaporama de travail

COMITE PEDAGOGIQUE

20.11.2025 14H-16H



ORDRE DU JOUR

1. **Élection du Président du Comité Pédagogique (20 minutes)** – Point animé par **M. Sébastien BOYER**
 - Présentation des candidatures
 - Échanges et vote
2. **Enquête sur les pratiques informationnelles des étudiants (20 minutes de présentation – 20 minutes de débat)**
 - Présentation par **M. Laurent MARTY**, Directeur adjoint **Service Commun de la Documentation (SCD)**
3. **Articulation réflexive et opérationnelle du Comité Pédagogique avec les chargés de mission (20 minutes)**
 - Présentation générale des (nouveaux) chargés de mission
4. **Réforme des études de santé (20 minutes)**
 - Présentation du communiqué de presse du 20 octobre 2025 « Concertation nationale pour un modèle simplifié, lisible et équitable » (accès aux études de Santé)
 - Discussion et perspectives
5. **Questions diverses (20 minutes)**

1. Élection du Président du Comité Pédagogique

- Présentation des candidatures
- Échanges
- Vote



1. Élection du Président du Comité Pédagogique

Candidature

- Président : Florent Destruhaut
- Vice-Présidente : Charlotte Laborde
- Vice-Président : Emile Escourrou



Florent Destruhaut

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

Doyen assesseur de la Faculté de Santé de Toulouse

Directeur adjoint du département d'Odontologie en charge de la Pédagogie

Spécialiste en médecine bucco-dentaire - Prothèse maxillo-faciale

Département d'Odontologie de la Faculté de Santé de Toulouse, Université de Toulouse

CHU Rangueil, Service d'Odontologie et de Médecine Bucco-Dentaire, 3 chemin des Maralhers 31400 Toulouse

Membre du laboratoire CERPOD UMR 1295, équipe BIOTICS, Inserm, Université de Toulouse.

florent.destruhaut@chutoulouse.fr

destruhaut@chutoulouse.fr

Toulouse, le vendredi 24 octobre 2025

PROFESSION DE FOI

Élection à la Présidence de la Commission Pédagogique

Faculté de Santé de Toulouse

Chères et chers collègues,

Actuellement **directeur adjoint du département d'Odontologie en charge de la pédagogie**, je présente ma candidature à la **Présidence de la Commission Pédagogique**.

Mon parcours m'a conduit à œuvrer pour une pédagogie exigeante, innovante et centrée sur l'humain. En tant que **Doyen assesseur de la Faculté de Santé**, j'ai à cœur de renforcer la coordination entre les filières de santé et de promouvoir une culture de coopération et de qualité.

Je souhaite faire de la Commission Pédagogique un **espace de dialogue, d'innovation et de cohérence**, au service de l'ensemble des formations de la Faculté.

Mes priorités :

- encourager l'innovation pédagogique et le numérique éducatif ;
- valoriser les initiatives des équipes enseignantes ;
- favoriser une approche interdisciplinaire et collaborative ;
- placer l'étudiant au centre de nos actions.

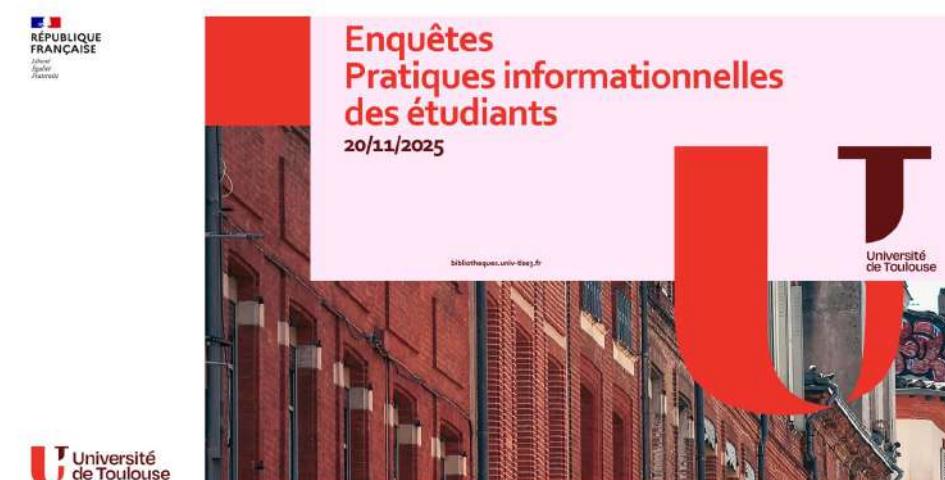
Engagé dans une démarche d'écoute et de bienveillance, je souhaite poursuivre avec vous la construction d'une **pédagogie partagée, moderne et humaniste**.

Florent DESTRUHAUT
Directeur adjoint du Département d'Odontologie – Doyen assesseur
Toulouse, le 24 octobre 2025



2. Enquête sur les pratiques informationnelles des étudiants

-
- Présentation par **M. Laurent MARTY**,
Directeur adjoint **Service Commun de la Documentation (SCD)**



(20 minutes de présentation – 20 minutes de débat)

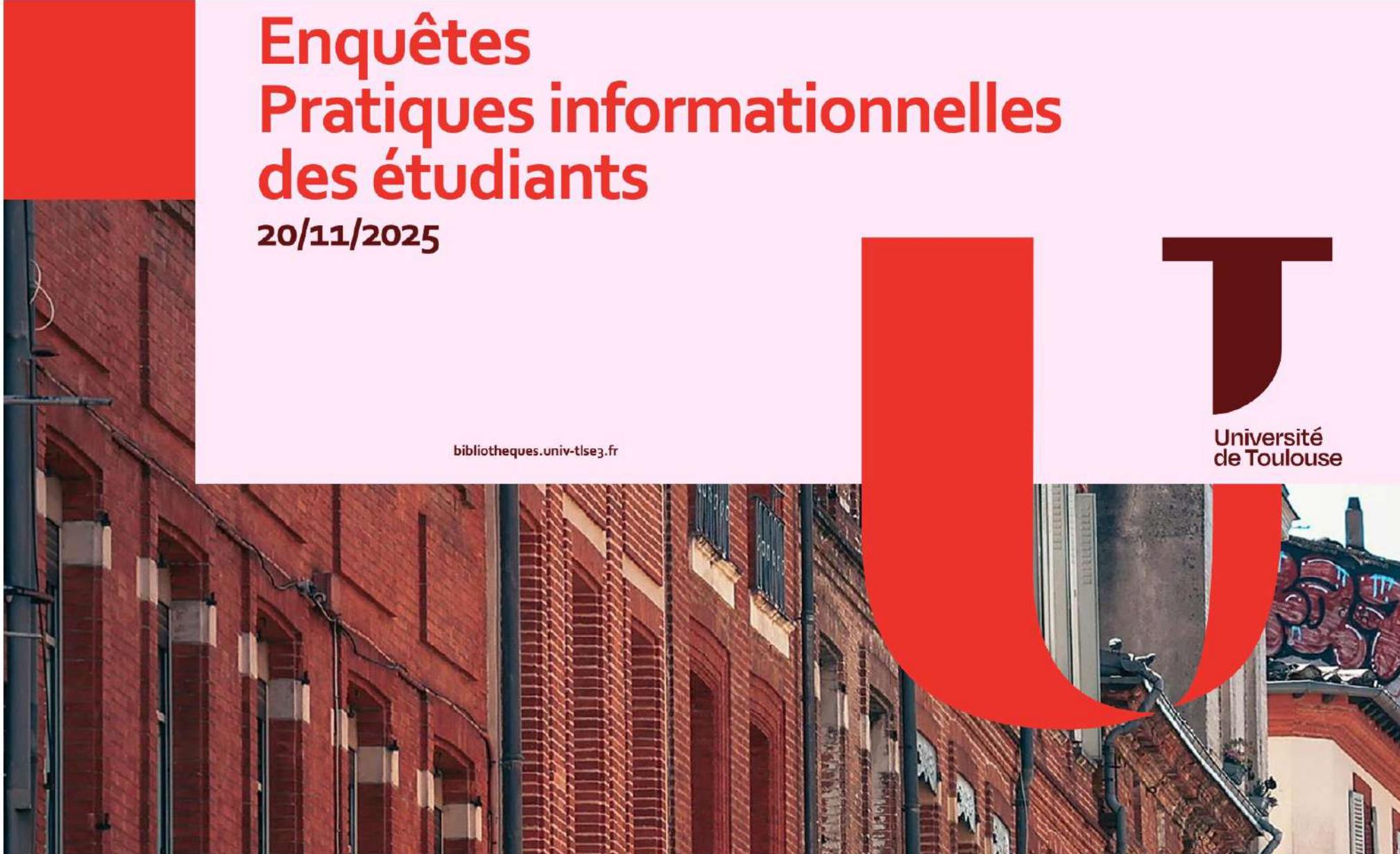


Liberté
Égalité
Fraternité

Enquêtes Pratiques informationnelles des étudiants

20/11/2025

bibliotheques.univ-tlse3.fr



Les BU font des enquêtes depuis plus de 20 ans. Trois changements depuis 2022:

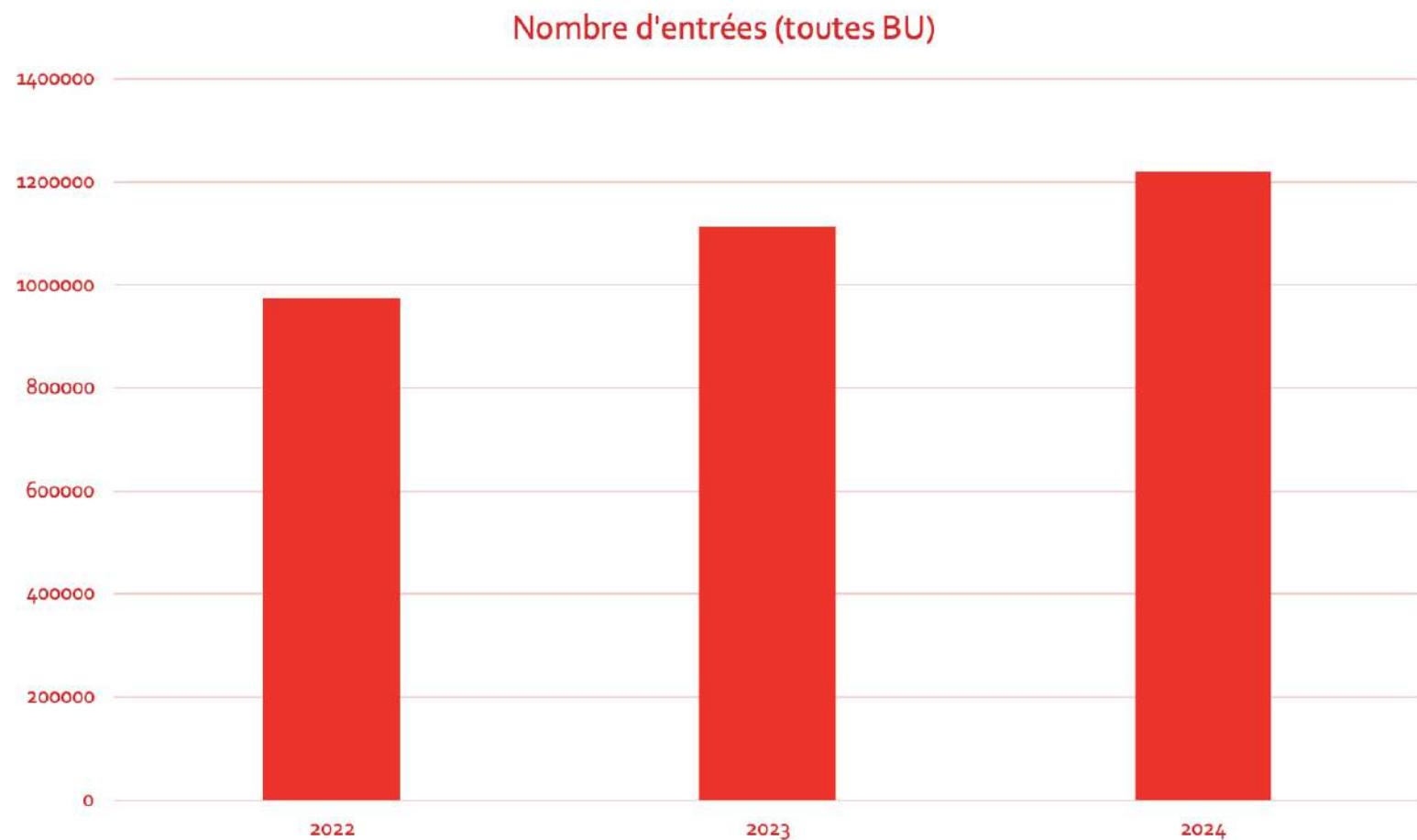
- Collaboration avec l'Observatoire de la Vie Etudiante
- Publications sur le SID
- Participation d'enseignants-chercheurs du Lerass à la définition et l'analyse



Les bibliothèques : des lieux plébiscités par les étudiants

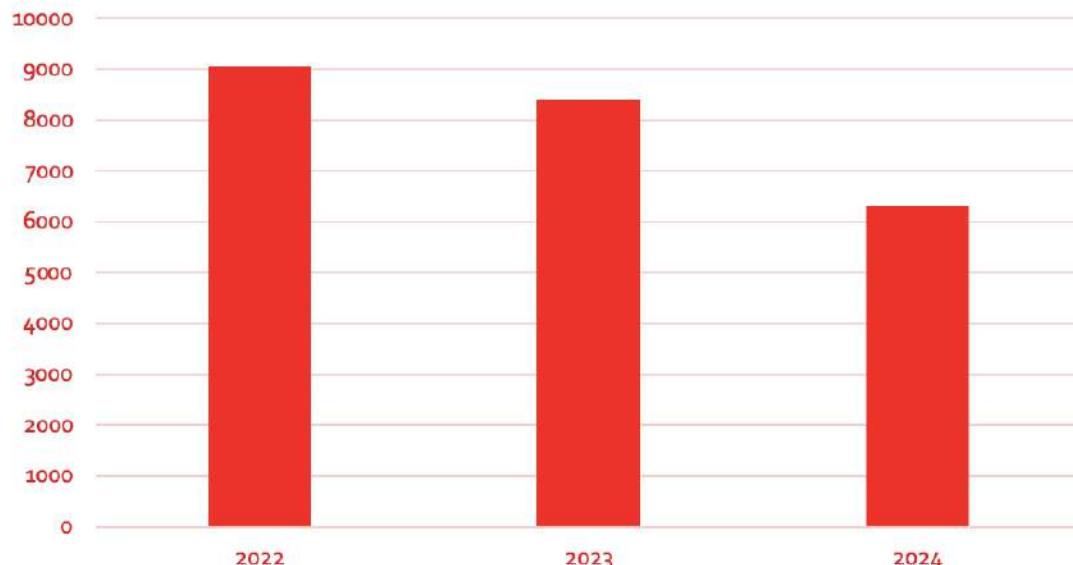
1 220 002 entrées en 2024
(+8,75%)

727 h de formations dispensées
à 7726 étudiants (+23%)

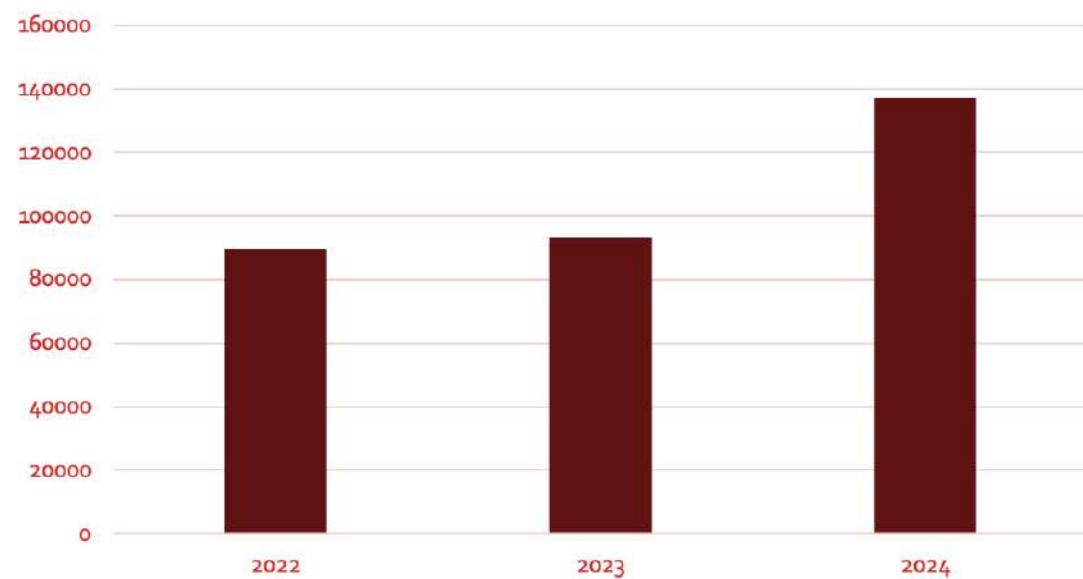


Baisse des emprunts, hausse des usages en ligne

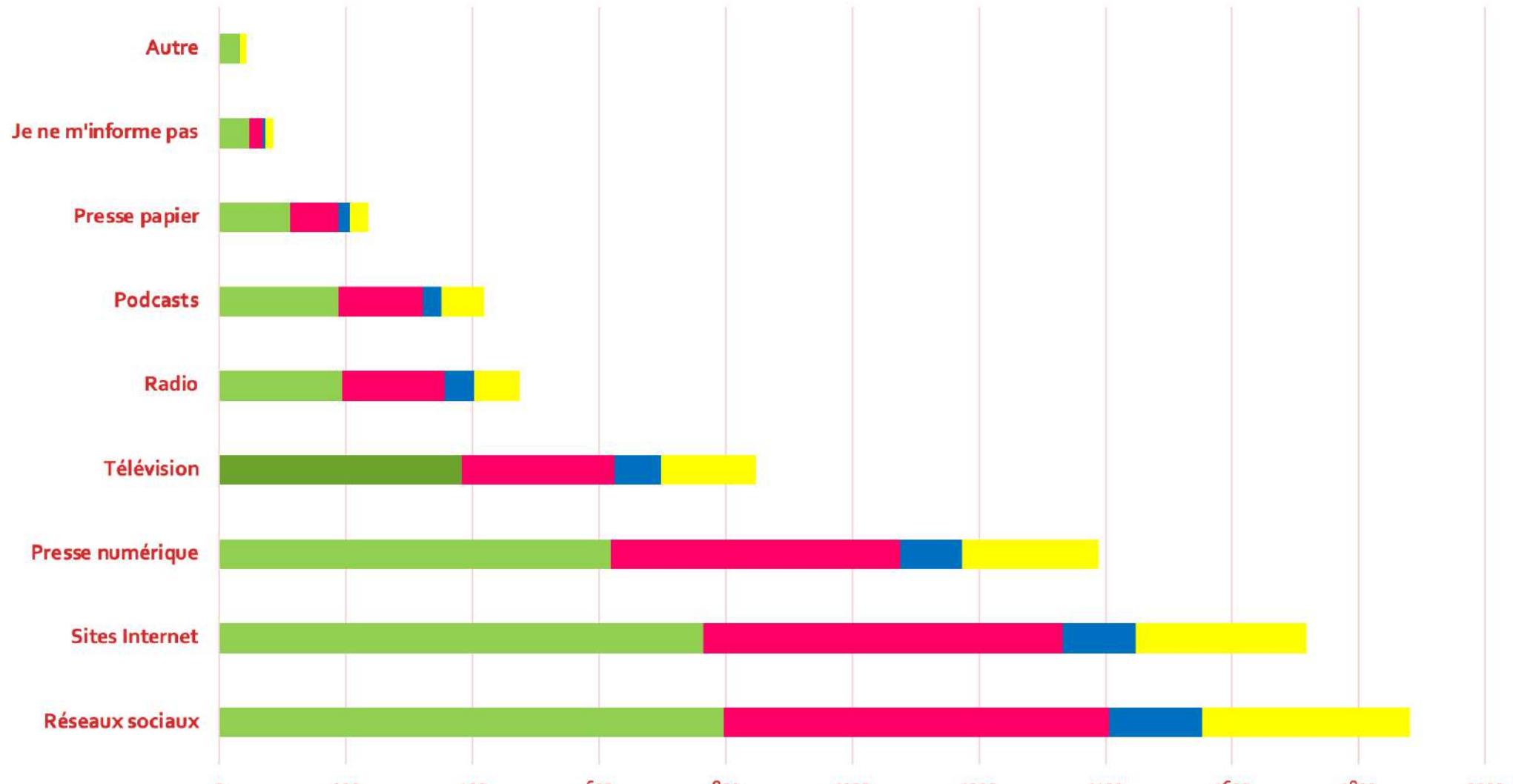
Etudiants emprunteurs



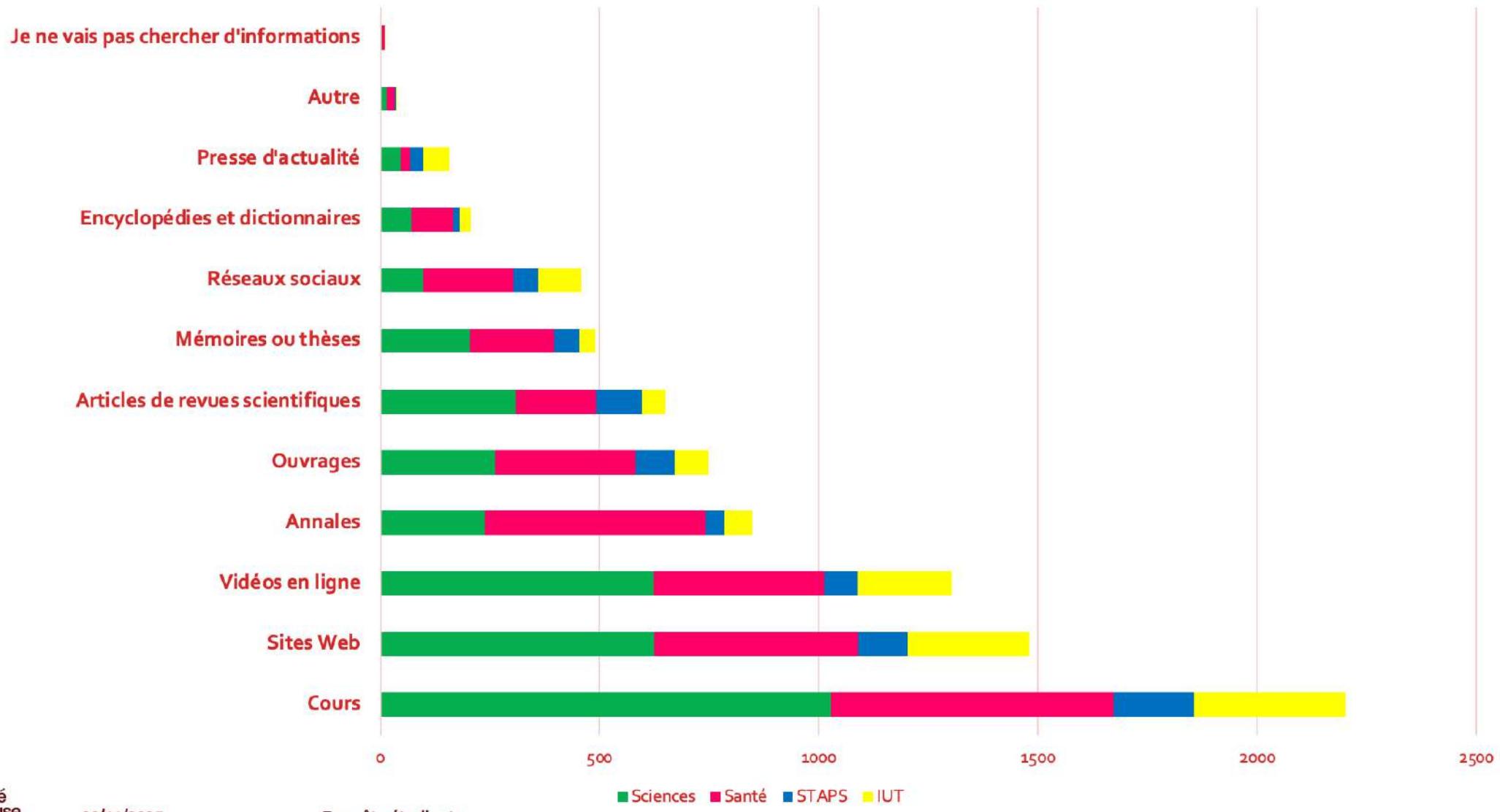
Consultations ebooks



Sources d'information générale (2022)



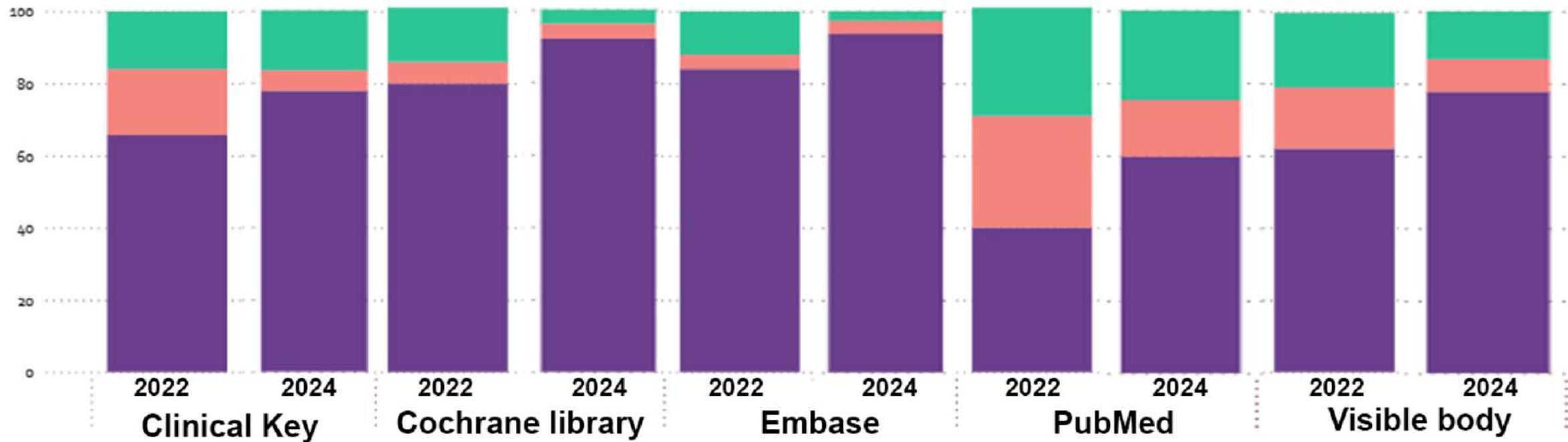
Sources d'information pour les études (2022)



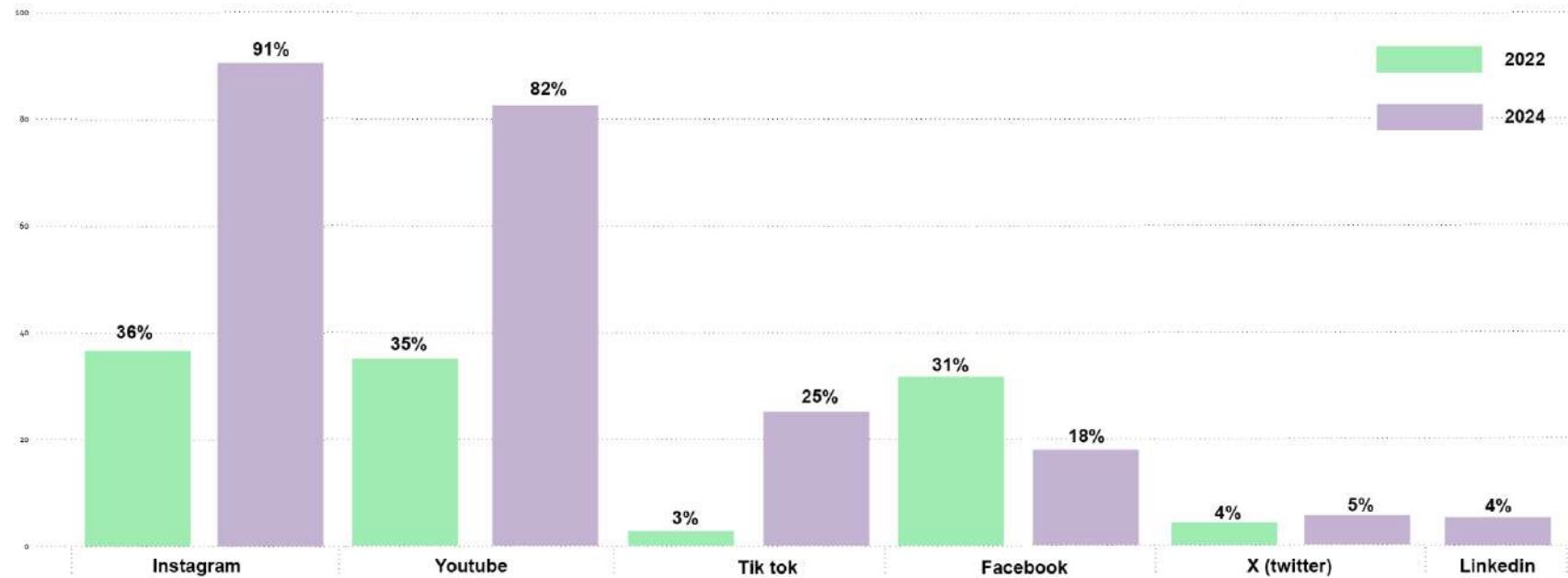
Une méconnaissance croissante des ressources financées par l'UT

Pourcentage des consultations

je consulte ● JAMAIS OU PEU ● MOYENNEMENT ● BEAUCOUP



Usage des réseaux sociaux pour les études



Les étudiants utilisent massivement les réseaux sociaux pour chercher de l'information en complément des cours.

Instagram poursuit sa progression en tant que réseau social préféré des étudiants.

Youtube reste très utilisé, pour des vidéos courtes sur des notions précises.

A noter la forte progression de Tik Tok, passé de moins de 3% en 2022 à plus de 25%.

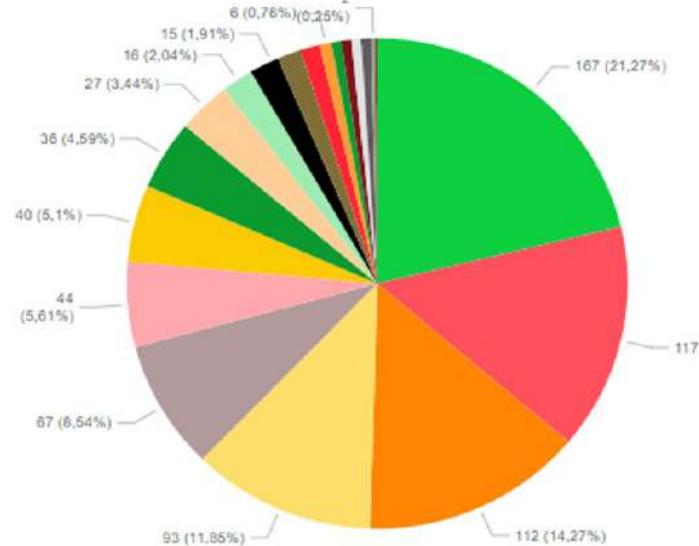
Enquête OVE : influenceurs et réseaux sociaux

Pour mieux comprendre l'usage des réseaux sociaux, l'enquête *Qui êtes-vous ? de l'OVE en 2024* intègre des questions sur les influenceurs les plus suivis.

Permet de voir en partie quelles sont les sources des étudiants sur Internet.

Publiée sur le SID.

Influenceurs suivis par discipline sise



u E

contrôle clic pour la multisélection

Les 20 influenceurs les plus cités

3blue1brown	Julien Bobroff	scilabus (Viviane Lalande)
Astronogeek	kurzgesagt	TheFrenchRadiologist
Balade mentale	Nota Bene	V2F
DirtyBiology (Léo Grasset)	Numberphile	Veritasium
Dr Nozman	Science de Comptoir	Yvan Monka
e-penser 2.0	Science Etonnante (David Louapre)	
Hugo décrypte	Science TRASH	
Jamy - Epicurieux	ScienceClic	

Enquête OVE : usage de l'IA

Forte progression de l'usage de l'IA : 55% des étudiants l'utilisaient en 2023, presque 78% en 2024.

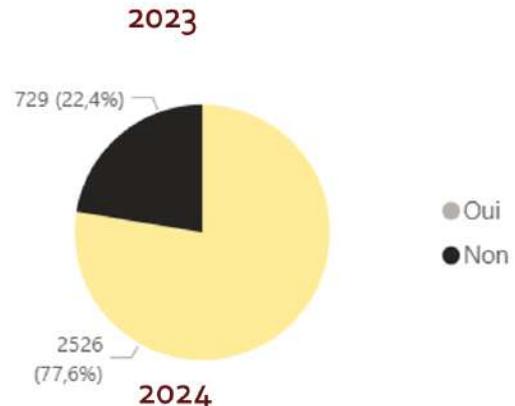
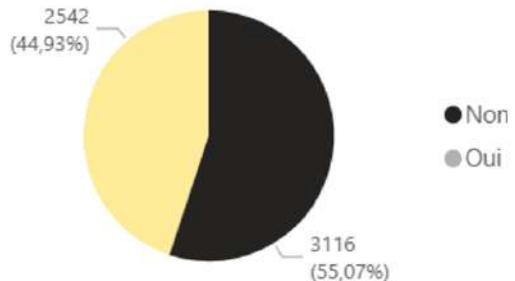
Il la jugent largement bénéfique pour leurs études (78%).

Les étudiants l'utilisent majoritairement pour écrire ou corriger du texte, et du code informatique. Il y a d'ailleurs plus d'étudiants qui l'utilisent que d'étudiants qui ne l'utilisent pas pour cela.

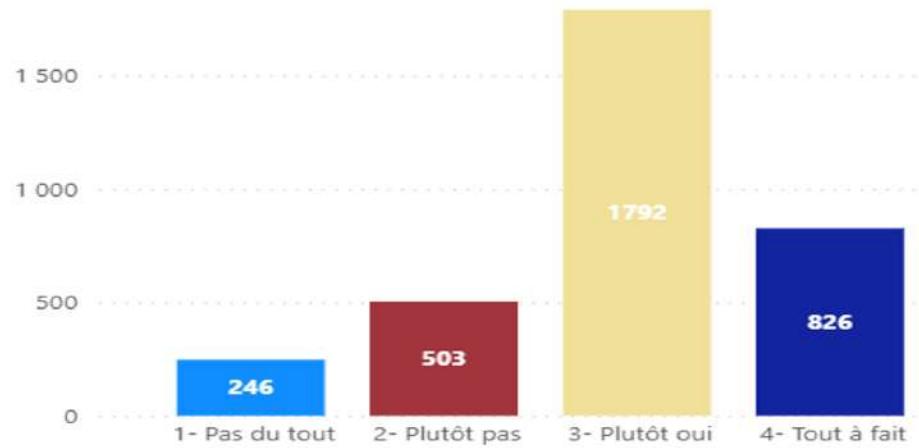
Noter également l'usage important pour trouver des ressources documentaires.

Publiée sur le [SID](#).

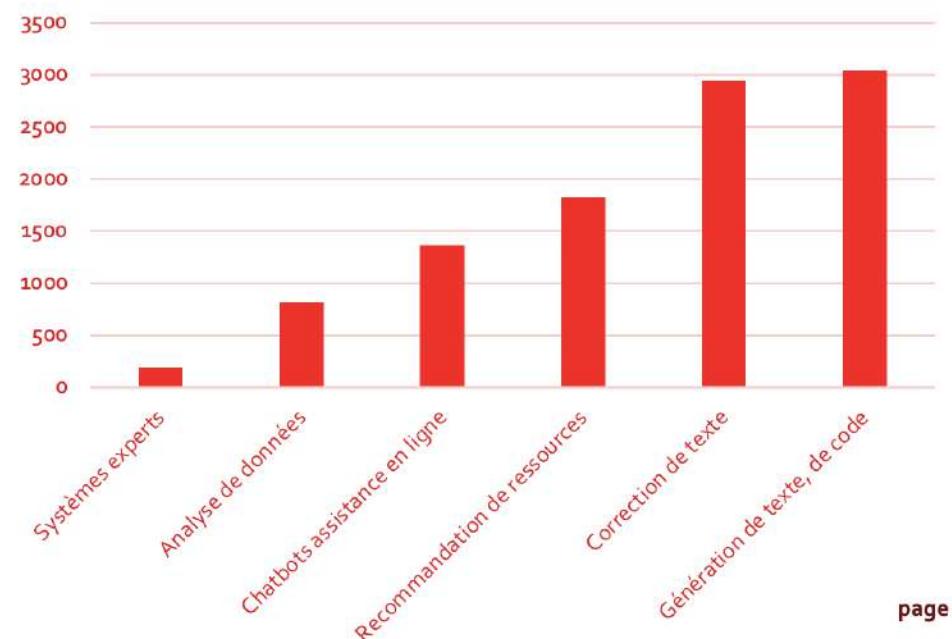
Avez-vous déjà utilisé des outils ou applications basés sur l'intelligence artificielle dans le cadre de vos études ?



Bénéfique pour vos études ?



Utilisation de l'IA



Qui sont les prescripteurs ?

Pour vos études, comment choisissez-vous la documentation que vous utilisez ?

● Je suis les recommandations d'enseignants 100%

● Je me renseigne sur des sites

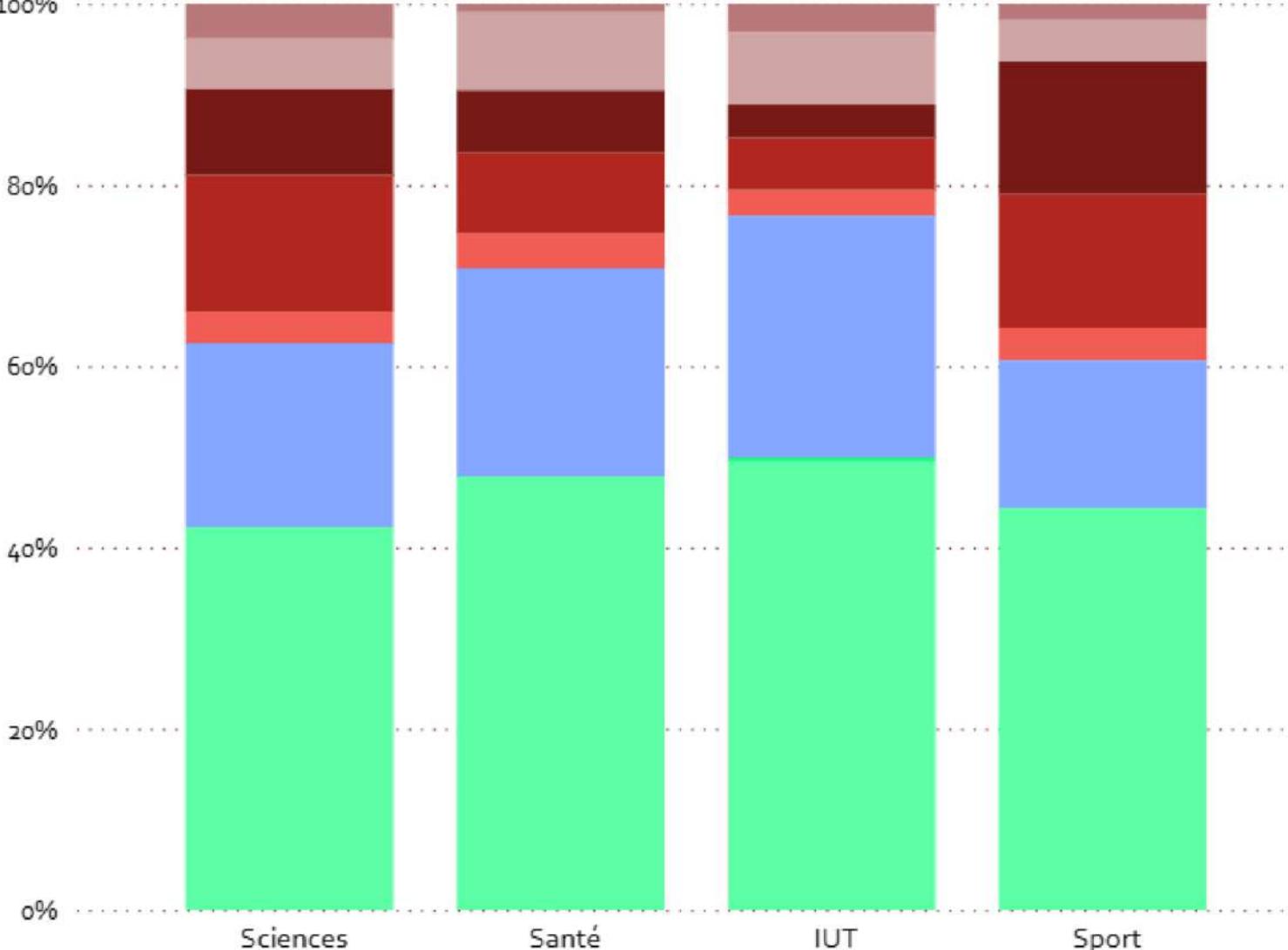
● Je suis les ressources signalées par la BU

● Je regarde dans les rayons de la BU 80%

● Je regarde dans le catalogue Archipel

● Je regarde dans ma bibliothèque

● Je n'utilise pas de documentation

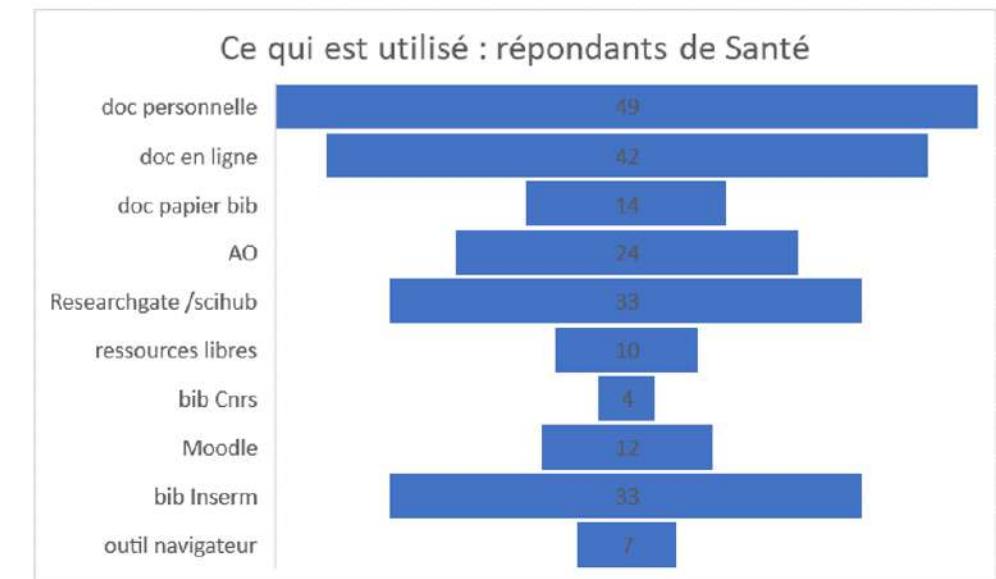
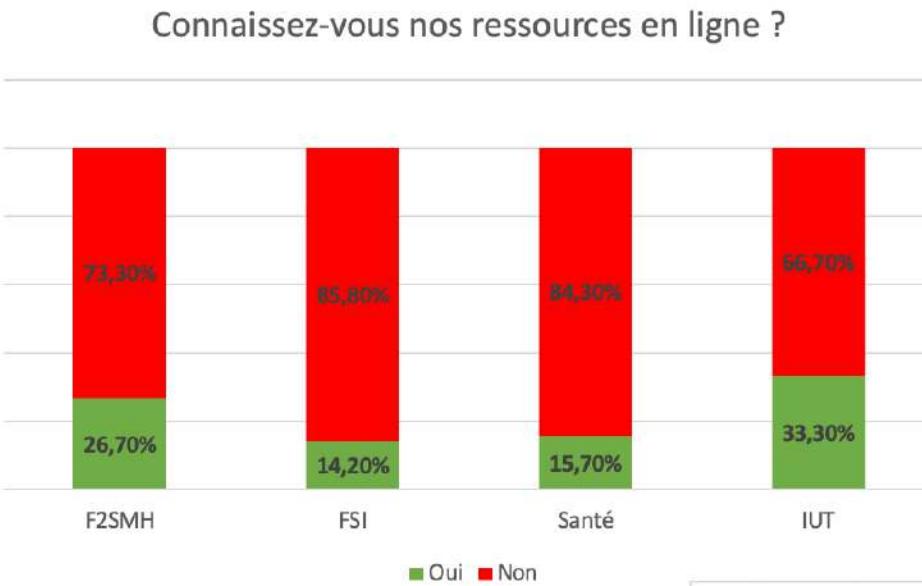


Enquête Les enseignants et la documentation

Printemps 2025 enquête
quantitative. En ligne sur le SID.

272 répondants

Les enseignants connaissent peu les ressources en ligne mise à leur disposition et ne les utilisent pas pour préparer leurs cours.

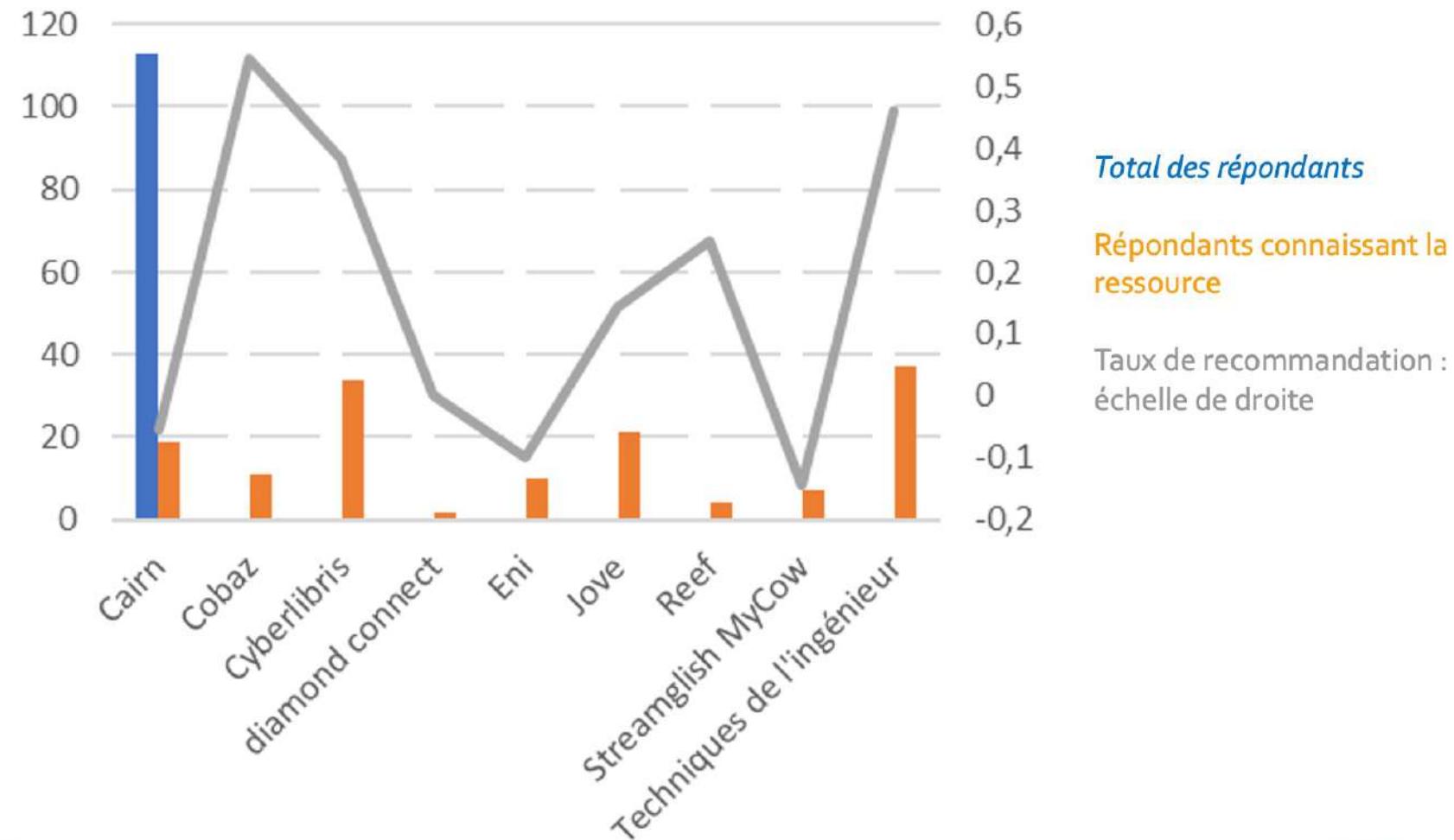


Enquête Les enseignants et la documentation

Ils ne les recommandent pas non plus à leurs étudiants.

Axes de travail :

- Améliorer la connaissance des ressources financées par l'université
- Faciliter leur intégration dans les enseignements et leur prescription par les enseignants
- Participation accrue des enseignants aux choix des ressources
- Travailler à de nouvelles formes de ressources, plus adaptées aux besoins et pratiques des étudiants



Enquête Les enseignants et la documentation

Enquête qualitative à venir

Communication

- Améliorer la connaissance des ressources par les enseignants
- Augmenter la prescription par les enseignants
- Améliorer la diffusion de l'offre des BU auprès des étudiants

Documentation

- Participation accrue des enseignants aux choix des ressources
- Faciliter l'accès à la doc : bibliographies enrichies, autres pistes...
- Contact : benedicte.de-volontat@univ-tlse3.fr

Soutien à la pédagogie

- Département de Formation aux compétences informationnelles peut vous aider à mieux intégrer les ressources pour enrichir vos cours
- Webinaires, capsules vidéos...
- Contact : fabienne.rosier@univ-tlse3.fr

2. Enquête sur les pratiques informationnelles des étudiants



3. Articulation réflexive et opérationnelle de la Commission Pédagogique avec les chargés de mission

- Présentation générale des **nouveaux** chargés de mission

- Attractivité des carrières universitaires et hospitalo-universitaires** : Pr Fabien DESPAS
- I²N : Innovation & Intelligence artificielle & Numérique** : Pr Fabrice FERRE, Dr Safouane HAMDI
- Campus AMIS - Apprentissage aux Métiers Interventionnels de la Santé** : Pr Olivier ABBO, Pr Marie-Cécile VALERA

4. Réforme des études de santé

4.1. Pour rappel, rapport du 25.02.2025 Académie Nationale de Médecine

RAPPORT



Un rapport exprime une prise de position officielle de l'Académie nationale de médecine.
L'Académie dans sa séance du mardi 25 février 2025, a adopté le texte de ce rapport par 44 voix pour, 14 voix contre et 6 abstentions.

La formation médicale initiale *Initial medical training*

Guy VALLANIEN (rapporteur), au nom d'un groupe de travail de l'Académie nationale de médecine.

Membres du groupe de travail : Claudine BERGOIGNAN-ESPER, Marie-Germaine BOUSSER, Dominique BERTRAND, Jacques CATON, André CHAYS, Bruno CLÉMENT, Patrice DIOT, Patrick NETTER, Francois RICHARD, Jean SIBILIA.

Les auteurs du rapport déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt.

Résumé

L'évolution rapide des sciences et des technologies médicales impose aux universités une adaptation constante pour former efficacement les futurs médecins. En 2025 la médecine ne se limite plus aux disciplines traditionnelles : de nouvelles spécialités émergent, comme la médecine de proximité, l'infectiologie ou la médecine interventionnelle, entraînant une diversification et une surspécialisation des pratiques.

Si l'université transmet un savoir scientifique et médical, elle ne prépare pas les étudiants à l'exercice réel du métier. Les stages hospitaliers ne couvrent pas tous les aspects de la profession, notamment la gestion quotidienne du cabinet et la coordination avec d'autres professionnels de santé.

Les réformes successives des études médicales, notamment le passage de la PACES au système PASS/LAS, s'avèrent des échecs expliquant la fuite massive des étudiants à l'étranger pour se former.

L'académie de médecine propose de : **simplifier, renouveler, professionnaliser, humaniser et apprendre à partager**, impliquant les transformations suivantes :

- créer une Licence santé (3 ans) commune aux professions médicales ;
- un Master médecine (2 ans) suivi des EDN + ecos ouvrant à l'internat ;
- un Doctorat en médecine (4 ou 5 ans) selon les spécialités (desc).

Elle précise l'urgence à : introduire ou augmenter le temps de formation concernant l'économie de santé, l'organisation du système de santé, les sciences appliquées et la cybersécurité, l'art de l'écoute et du partage, les techniques de management.

Elle propose de :

- Généraliser les facultés de santé à toutes les universités concernées.**
- D'établir un critère pour la forme d'un entretien pour les étudiants ayant réussi leur examen écrit de première année.
- Augmenter le service sanitaire, par des stages de découverte et débuter le Contrat d'engagement de service public (CESP) dès la 2^e année.

Supprimer le classement des ECOS.

Introduire un entretien en fin de deuxième cycle (motivation, orientation) et régionaliser une partie de l'internat.

- Accroître les moyens matériels et humains dans les UFR, CHU et autres structures de formation.
- Proposer un clinicat de deux ans renouvelable en fin de cursus pour ceux souhaitant poursuivre une carrière hospitalo-universitaire.

4. Réforme des études de santé

4.1. Pour rappel, rapport du 25.02.2025 Académie Nationale de Médecine

Création de la Faculté de santé de l'université Toulouse III - Paul Sabatier : une première en France

ACCUEIL > COMPRENDRE L'UNIVERSITÉ > L'UNIVERSITÉ

Publié le 10 mai 2022 – Mis à jour le 10 mai 2022

Cette entité unique rassemble études de médecine, chirurgie dentaire, sciences pharmaceutiques, maïeutique et formations paramédicales à Toulouse et est née de la fusion des facultés de médecine de Rangueil et de Purpan, des facultés de pharmacie et dentaire. Elle va accueillir dès la rentrée 2022 plus de 15 000 étudiantes et étudiants, 570 enseignants et enseignants-recherches et 260 personnels administratifs et techniques.

Le conseil d'administration de l'université Toulouse III - Paul Sabatier a voté la création de cette nouvelle UFR de santé fin 2021, ce qui a permis à la Faculté de santé de voir le jour le 1er janvier 2022.

À lire aussi

Université de Toulouse

Par Thibault Seurin
28 septembre 2025 • Mis à jour le 28/09/2025 à 17h03

Écouter Voir sur la carte Réagir Partager

L'université de Bordeaux souhaite mettre en place « le plus rapidement possible » une licence unique, avec une moitié d'enseignements de santé et une autre consacrée aux autres disciplines

« Nous souhaitons la mettre en place le plus rapidement possible. » Le président de l'université de Bordeaux Dean Lewis n'y va pas par quatre chemins pour évoquer la réforme des études de médecine qu'il souhaite concrétiser sur l'ensemble des campus du Sud-Ouest.

Résumé

L'évolution rapide des sciences et des technologies médicales impose aux universités une adaptation constante pour former efficacement les futurs médecins. En 2025 la médecine ne se limite plus aux disciplines traditionnelles : de nouvelles spécialités émergent, comme la médecine de proximité, l'infectiologie ou la médecine interventionnelle, entraînant une diversification et une surspécialisation des pratiques.

Si l'université transmet un savoir scientifique et médical, elle ne prépare pas les étudiants à l'exercice réel du métier. Les stages hospitaliers ne couvrent pas tous les aspects de la profession, notamment la gestion quotidienne du cabinet et la coordination avec d'autres professionnels de santé.

Les réformes successives des études médicales, notamment le passage de la PACES au système PASS/LAS, s'avèrent des échecs expliquant la fuite massive des étudiants à l'étranger pour se former.

L'académie de médecine propose de : **simplifier, renouveler, professionnaliser, humaniser et apprendre à partager**, impliquant les transformations suivantes :

- créer une Licence santé (3 ans) commune aux professions médicales ;
- un Master médecine (2 ans) suivi des EDN + ecos ouvrant à l'internat ;
- un Doctorat en médecine (4 ou 5 ans) selon les spécialités (desc).

Elle précise l'urgence à : introduire ou augmenter le temps de formation concernant l'économie de santé, l'organisation du système de santé, les sciences appliquées et la cybersécurité, l'art de l'écoute et du partage, les techniques de management.

Elle propose de :

- Généraliser les facultés de santé à toutes les universités concernées.
- D'établir un critère pour la forme d'un entretien pour les étudiants ayant réussi leur examen écrit de première année.
- Augmenter le service sanitaire, par des stages de découverte et débuter le Contrat d'engagement de service public (CESP) dès la 2^e année.
- Supprimer le classement des ECOS.
- Introduire un entretien en fin de deuxième cycle (motivation, orientation) et régionaliser une partie de l'internat.
- Accroître les moyens matériels et humains dans les UFR, CHU et autres structures de formation.
- Proposer un clinicat de deux ans renouvelable en fin de cursus pour ceux souhaitant poursuivre une carrière hospitalo-universitaire.

4. Réforme des études de santé

4.1. Pour rappel, rapport du 25.02.2025 Académie Nationale de Médecine

Résumé

L'évolution rapide des sciences et des technologies médicales impose aux universités une adaptation constante pour former efficacement les futurs médecins. En 2025 la médecine ne se limite plus aux disciplines traditionnelles : de nouvelles spécialités émergent, comme la médecine de proximité, l'infectiologie ou la médecine interventionnelle, entraînant une diversification et une surspécialisation des pratiques.

Si l'université transmet un savoir scientifique et médical, elle ne prépare pas les étudiants à l'exercice réel du métier. Les stages hospitaliers ne couvrent pas tous les aspects de la profession, notamment la gestion quotidienne du cabinet et la coordination avec d'autres professionnels de santé.

Les réformes successives des études médicales, notamment le passage de la PACES au système PASS/LAS, s'avèrent des échecs expliquant la fuite massive des étudiants à l'étranger pour se former.

L'académie de médecine propose de : **simplifier, raccourcir, professionnaliser, humaniser et apprendre à partager**, impliquant les transformations suivantes :

- créer une Licence santé (3 ans) commune aux professions médicales ;
- un Master médecine (2 ans) suivi des EDN + ecos ouvrant à l'internat ;
- un Doctorat en médecine (4 ou 5 ans) selon les spécialités (desc).

Elle précise l'urgence à : introduire ou augmenter le temps de formation concernant l'économie de santé, l'organisation du système de santé, les sciences numériques et la cybersécurité, l'art de l'écoute et du partage, les techniques de management.

Elle propose de :

- Généraliser les facultés de santé à toutes les universités concernées.
- D'établir un oral sous la forme d'un entretien pour les étudiants ayant réussi leur examen écrit de première année.
- Augmenter le service sanitaire, par des stages de découverte et débuter le Contrat d'engagement de service public (CESP) dès la 2^e année.

Supprimer le classement des ECOS.

Introduire un entretien en fin de deuxième cycle (motivation, orientation) et régionaliser une partie de l'internat.

- Accroître les moyens matériels et humains dans les UFR, CHU et autres structures de formation.
- Proposer un clinicat de deux ans renouvelable en fin de cursus pour ceux souhaitant poursuivre une carrière hospitalo-universitaire.



Installation Formation initiale Internat Santé des étudiants Remplacement Le coin des internes C'est quoi ta spé ?

Accueil > Jeunes médecins > Formation initiale

« Je suis sorti totalement abattu et épuisé » : trois étudiants racontent la semaine chaotique des EDN 2025

PAR AUDREY FRAPIN - PUBLIÉ LE 27/10/2025

11 RÉACTIONS COMMENTER

Interfaces qui plantent, difficultés de connexion, questions inédites... Les épreuves dématérialisées nationales (EDN), première étape cruciale d'accès à l'internat, ont mis les nerfs des étudiants à rude épreuve. De Marseille à Rouen, trois carabiniers reviennent sur ce raté particulièrement anxiogène.

4. Réforme des études de santé

4.2. Communiqué de presse (Ministères)

Publié le 20.10.2025



Accueil > Presse > Communiqués de presse

Réforme de l'accès aux études de santé : lancement d'une concertation nationale pour un modèle simplifié, lisible et équitable

Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées et Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, annoncent ce jour le lancement d'une concertation nationale visant à simplifier et harmoniser l'accès aux études de santé.



« Nous voulons bâtir un modèle d'accès aux études de santé plus juste, plus lisible et plus humain. Cette concertation doit permettre d'écouter tous les acteurs, d'ajuster sans renier les avancées de la réforme de 2019 et de construire une voie unique d'accès, accessible à tous sur le territoire, contribuant ainsi à améliorer l'accès aux soins pour tous. »

— Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées

« Notre objectif est clair : construire un système plus lisible et plus juste, permettant aux étudiants d'accéder aux études de santé dans les meilleures conditions et apportant les compétences utiles aux professionnels de santé dans toute leur diversité. Cette concertation est une étape essentielle pour y emporter l'adhésion de tous les acteurs. »

— Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Dans ce cadre, les deux ministères travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes — universités, établissements de santé, associations étudiantes et parlementaires — pour construire un modèle unique de première année d'accès aux études de santé, simplifié et harmonisé, qui :

- maintiendra les principes fondamentaux de la réforme de 2020, notamment la marche en avant, la réussite et la diversité des profils ;
- rapprochera les différentes voies d'accès et diminuera la diversité des modes d'organisation des parcours ;
- garantira une meilleure lisibilité et une plus grande équité pour tous les étudiants ;
- sera mis en place au plus tard à la rentrée 2027.

4. Réforme des études de santé

4.3. Evolution des modalités d'accès aux études de santé (Ministères)
Présenté le 20.10.2025

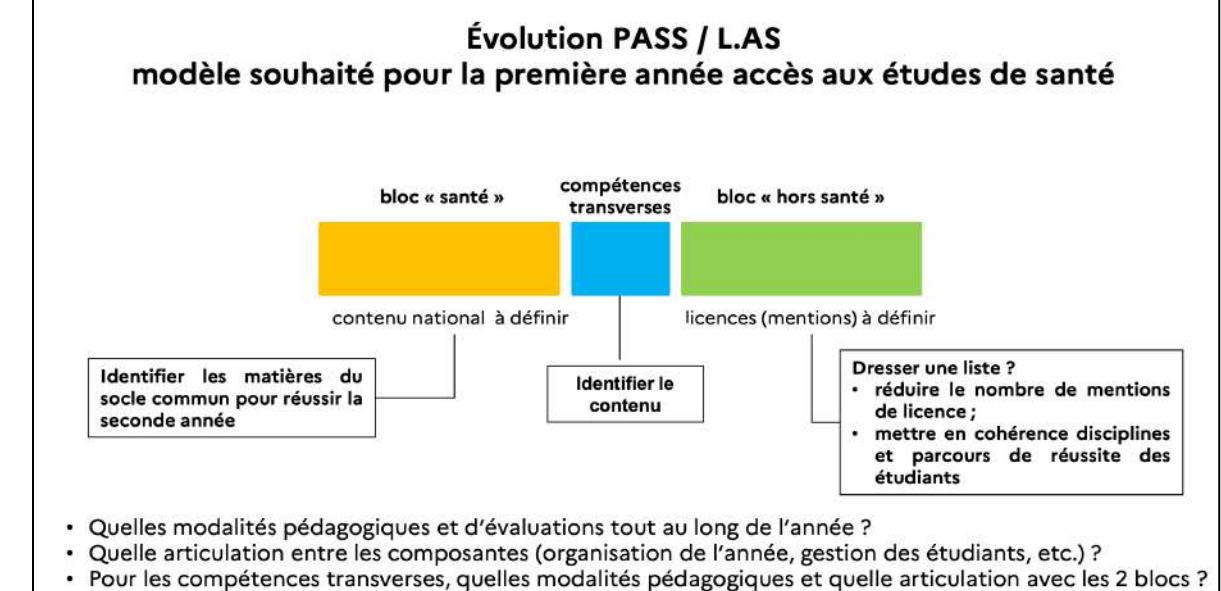
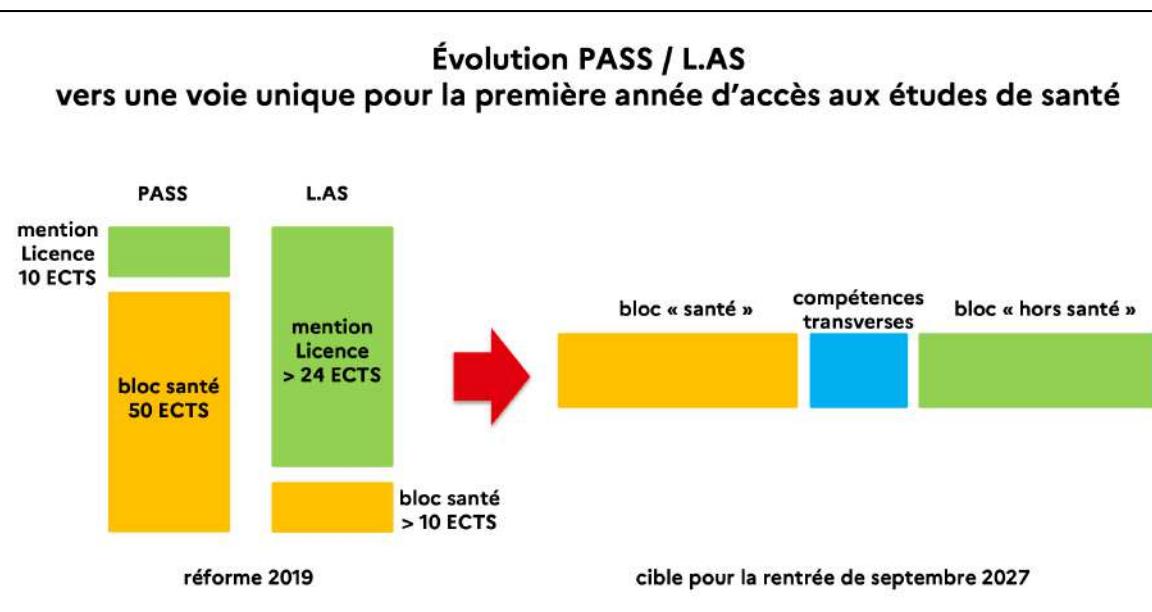


ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ, MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE ET PHARMACIE

PHASE DE CONCERTATION – PREMIÈRE RÉUNION PLÉNIÈRE
20 OCTOBRE 2025

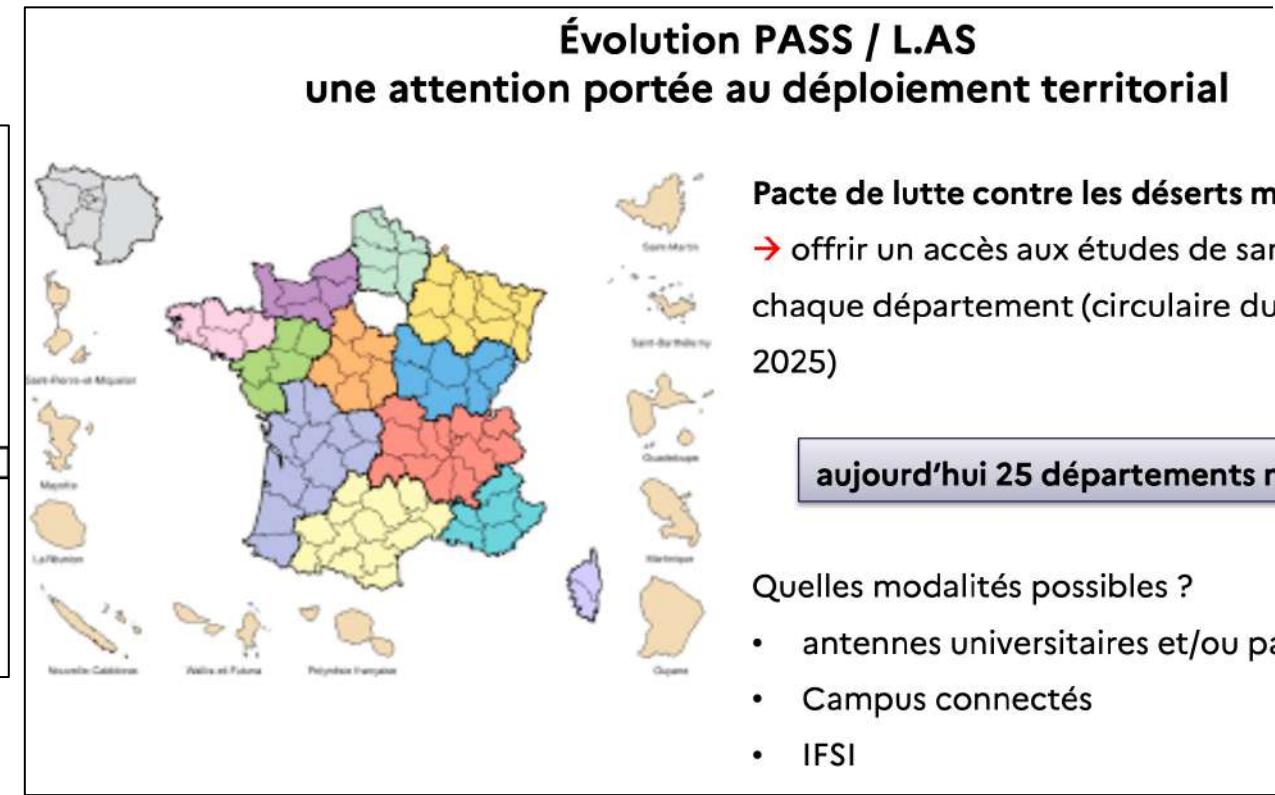
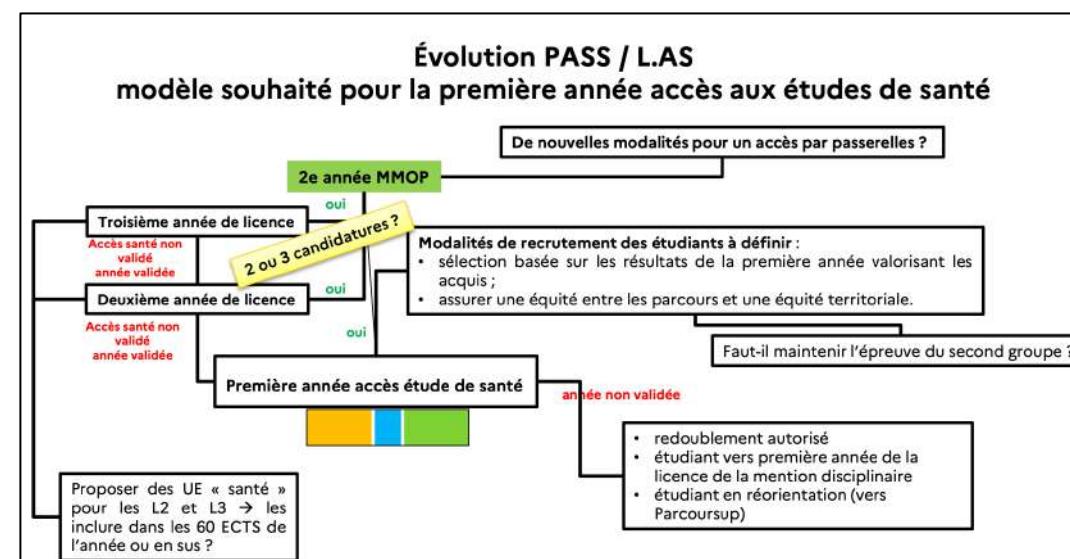
4. Réforme des études de santé

4.3. Evolution des modalités d'accès aux études de santé (Ministères)
Présenté le 20.10.2025



4. Réforme des études de santé

4.3. Evolution des modalités d'accès aux études de santé (Ministères)
 Présenté le 20.10.2025



4. Réforme des études de santé

4.4. Des initiatives dans d'autres Facultés

PÔLE LICENCE / MASTER

PÔLE ÉTUDES MÉDICALES

PÔLE ÉTUDES PARAMÉDICALES

PÔLE FORMATION CONTINUE

Une institution d'excellence pour :

- Former les professionnels de santé de demain
- Perfectionner / spécialiser tout au long de la carrière médicale
- Méthodes pédagogiques innovantes interactives
- Centre de recherche au rayonnement national et international
- Tutorat efficace, actif, investi
- Vie associative étudiante énergique

Ancienne Faculté de Médecine, elle devient Faculté de Santé après l'intégration d'un important département de formations paramédicales.

En démonstration nationale de la réforme des études de santé, sa Licence Sciences pour la Santé (LSPS) forme à la filière Médecine et aux différents métiers de la santé, tout en permettant une poursuite d'études vers des masters spécialisés.

Un nombre exponentiel de diplômes universitaires est également proposé en formation continue à la Faculté de Santé.

Son centre de recherche IMRB (Inserm-UPEC) rayonne au niveau national et international avec 14 équipes labellisées.

La Faculté de Santé se déploie sur le vaste territoire de l'Est Parisien, notamment avec la création de Maisons de Santé Universitaires (MSU) permettant un vrai mosaïque universitaire du territoire et la reconquête des déserts médicaux.

La recherche à la faculté de santé
Plus de 250 enseignants-rechercheurs / Crétell

Licence Sciences Pour la Santé (LSPS)
2100 étudiants / 3 ans
Crétell - Melun - Lieusaint

- Accès via Parcoursup ou "Relations Internationales" pour les étudiants étrangers
- Former aux différents métiers de la santé
- Parcours Ingénieur Santé&Numérique dès la L2
- 3 parcours en L3 : Santé Publique, Bio-informatique, Biotechnologie
- Possibilité d'accéder aux filières médicales MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) et filières paramédicales KEIR (Kinésithérapie, Ergothérapie, Infirmiers, électroRadiologie)

Master Mention Santé et Biologie-Santé
1200 étudiants / 2 ans
Crétell - Maisons-Alfort - Melun

- 2 mentions : Santé et Biologie-Santé
- 4 masters 1 + 17 masters 2
- Nombreux domaines : Parcours transdisciplinaire santé humaine, animale et environnementale "One Health", Neurosciences, Biogénierie, Immunologie, Santé publique, etc...
- Double cursus médecine-sciences

Institut Universitaire de Kinésithérapie (IUK)
120 étudiants / 5 ans (grade master)
Fontainebleau

- Accès en L1 via LSPS + 4 ans
- Diplôme d'Etat Masseur-kinésithérapeute
- Plus de 1400h de stage

Institut Formation en Ergothérapie (IFE)
180 étudiants / 3 ans (grade licence)
Crétell

- Accès en L1 via Parcoursup ou en L1 (également) via LSPS
- Diplôme d'Etat Ergothérapeute
- 50% formation théorique, 50% formation clinique en stage

Institut Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
plus de 3000 étudiants / 3 ans (grade licence)
Crétell - Linet-Brevannes - La Queue-en-Brie - Meaux - Coulommiers - Provins - Samois - Magny-le-Hongre - Melun

- Accès en L1 via Parcoursup ou en L2 via LSPS
- Diplôme d'Etat Infirmier
- 50% formation théorique, 50% formation clinique en stage

Institut Formation Manipulateur d'Électroradiologie Médicale (IFMEM)
180 étudiants / 3 ans (grade licence)
Paris 12^e

- Accès en L1 via Parcoursup ou en L2 via LSPS
- Diplôme d'Etat Manipulateur d'électroradiologie médicale
- 50% formation théorique, 50% formation clinique en stage

A red circle highlights the "Licence Sciences Pour la Santé (LSPS)" section.

UPEC FACULTÉ DE SANTÉ

LA FACULTÉ FORMATION RECHERCHE INTERNATIONAL FAQ

ÉTUDES MÉDICALES PARAMÉDIQUES

LICENCE **MASTER** **FORMATION CONTINUE**

Notre offre de formation

Je découvre

4. Réforme des études de santé

Doctorat

4 ans ?

Diplômes d'Etudes Spécialisées DES

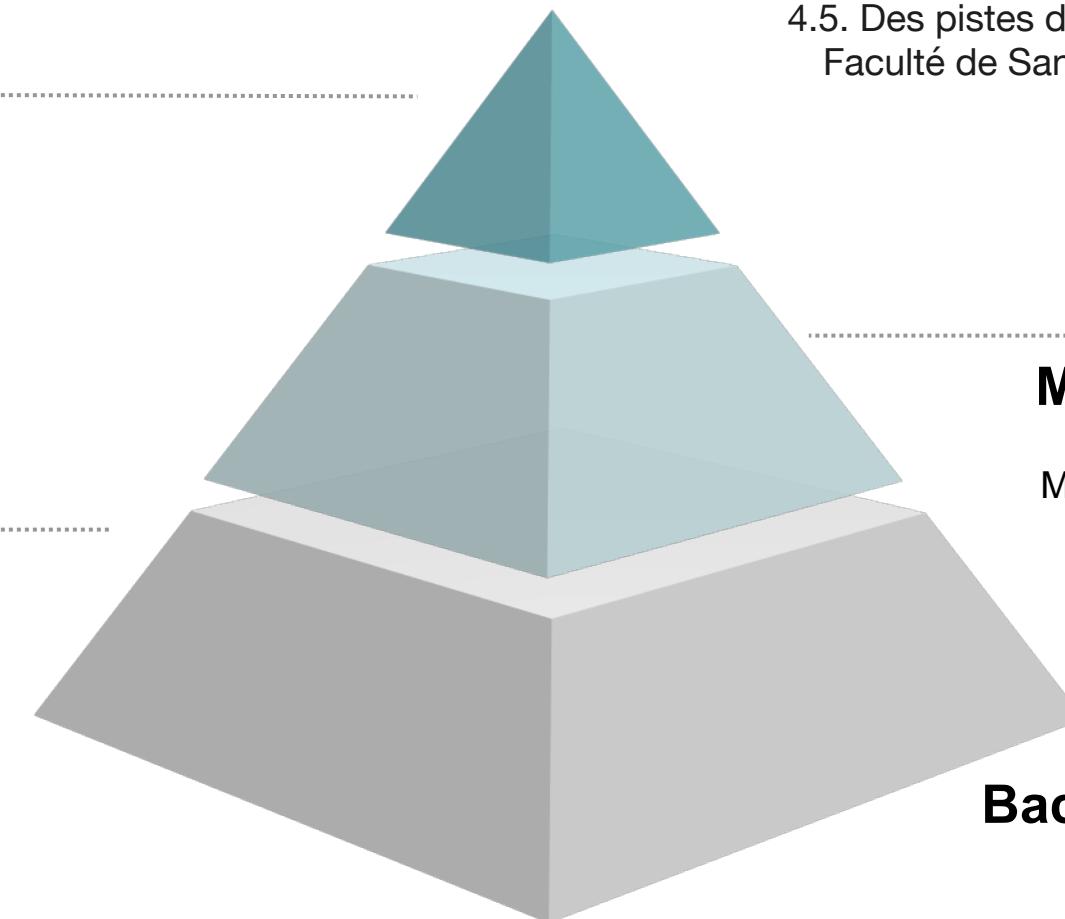
Licence Générale Santé

3 ans

Mentions sciences médicales MMOP

Mentions sciences paramédicales

4.5. Des pistes de réflexions pour la
Faculté de Santé de Toulouse ?



Master Spécifique Santé

2 ans ?

Mentions sciences médicales MMOP

Mentions sciences paramédicales

Baccalauréat (filiarisé Santé ?)

Vers un nouveau modèle ?

5. Principaux objectifs pour l'année 2026

- Analyse et formulation de propositions dans le cadre de la réforme des études en santé (Licence Générale Santé).
- Communication mensuelle sur une initiative pédagogique enseignante ou étudiante
- Coordination et mise en cohérence avec les autres missions et instances (I2N, TrEE, Campus AMIS, etc.).
- Élaboration d'un cahier des charges pour soutenir les initiatives et innovations pédagogiques (projet immobilier, campus métavers, événements institutionnels, etc.).

